

Colloque

Les "versions réalisateur" : la paternité du film entre réalisateur et producteur



Photographie : Rémy Coussy pour le tournage de Bodo Rensch, La Cinémathèque de Toulouse (photo réservée) - Crédits : Yann Estève

La Cinémathèque de Toulouse



zoom ⁷ arrière

31 janvier - 2 février 2007

Co-organisé avec l'université Paris 3 et le PNR cinéma de Midi-Pyrénées



Mercredi 31 janvier

14 h : Ouverture

Martine OFFROY (présidente de la Cinémathèque de Toulouse) et **Alexandre PAJON** (délégué académique aux relations internationales et à la coopération - rectorat de Toulouse)

14 h 15 : Introduction

Natacha LAURENT (La Cinémathèque de Toulouse) et **François THOMAS** (Paris 3)

Président de séance : **Arnaud RYKNER** (professeur - Institut universitaire de France/Toulouse 2)

14 h 30 : *Le fantôme de l'œuvre perdue*

Jean-Pierre BERTHOMÉ (Rennes 2)

Tardivement apparue dans les années 80, la notion de director's cut correspond-elle à une réalité objective, propre à la production et à la distribution contemporaines des films ? On tentera une réponse en s'appliquant à définir le terme.

15 h 15 : Discussion et pause

16 h 15 : *Le montage final des œuvres cinématographiques : une question lancinante en droit français et américain*

Dominique BOUGEROL (Poitiers)

Si la loi française détermine en priorité les modalités d'établissement de la version définitive d'une œuvre cinématographique ou télévisuelle, le Copyright Act est moins disert sur le sujet, laissant à la Directors Guild of America le soin de régler le sort du final cut par le biais d'un accord collectif de nature professionnelle.

17 h : *Le director's cut, ou le commerce du réalisateur à Hollywood*

Kira KITSOPANIDOU (Paris 1, Paris 3, Paris 8)

La production de films étant aujourd'hui multiformat, multisupport et multimarché, dans quelle mesure peut-on encore définir les produits d'Hollywood comme l'expression de l'individualité d'un auteur ? Le director's cut, opposé implicitement à un producer's cut et soulignant un enjeu de contrôle artistique sur le film, ne participe-t-il pas à la valorisation marchande globale du contenu filmique au même titre que les autres versions, formats, supports, marchés ?

17 h 45 : Discussion

20 h : Projection : *Blade Runner* (1982) de Ridley Scott.

Judi 1^{er} février

Président de séance : **Serge REGOURD** (professeur - université Toulouse 1)

9 h 30 : *Les métamorphoses des Alien*

Erwan CADORET (Paris 3)

L'édition en DVD de la tétralogie Alien propose, en plus des films sortis en salles, une version réalisateur pour chacun des épisodes. Autant, pour Alien (Ridley Scott) et Alien: la résurrection (Jean-Pierre Jeunet), les modifications sont relativement minimales, autant Aliens (James Cameron) et Alien³ (David Fincher) sont réellement transformés. Quatre metteurs en scène, quatre expériences singulières.

10 h 15 : *André Sauvage, André Citroën et Léon Poirier : La Croisière jaune*

Isabelle MARINONE (Paris 3)

La société Citroën affirme ne pas avoir conservé le montage d'origine de La Croisière jaune (1931-1934), documentaire sur l'expédition Citroën-Centre Asie qu'elle a commandé à André Sauvage avant d'en confier le remontage à Léon Poirier. Mais dans la brousse annamite, court métrage monté par Sauvage à partir de ses images indochinoises, permet de confronter la Croisière jaune humaniste tentée par Sauvage et celle détournée par Poirier. Tentative d'archéologie.

11 h : Pause

11 h 15 : Un homme à abattre d'Eduardo Coutinho : vingt ans après, le remake d'un film, d'une famille et d'un pays

Fernão RAMOS (Universidade Estadual de Campinas)

Un homme à abattre a été produit par un syndicat étudiant (la CPC/UNE) en 1963, mais, avant son achèvement, censuré par la dictature militaire. Vingt ans plus tard, le réalisateur Eduardo Coutinho a pu remonter ses rushes en les confrontant aux images d'un nouveau tournage avec ses anciens interprètes. Il travaille sur son premier film inachevé, essayant de mettre en scène l'histoire même du tournage. Un docudrame sur un leader paysan du Nordeste assassiné devient alors un exemple de cinéma-vérité.

12 h : Discussion

Président de séance : **Leonardo QUARESIMA** (professeur - université d'Udine)

14 h 30 : Les versions réalisateur existent-elles en Asie ?

Frédéric MONVOISIN (Paris 3)

Trois pays, trois règles du jeu. En Corée du Sud, l'industrie du cinéma utilise la notion de director's cut pour redonner vie aux films les plus commerciaux. Le Japon parle plutôt de « version intégrale », sans invoquer le réalisateur, avec les mêmes enjeux. À Hongkong, le director's cut est beaucoup plus multi-forme, comme l'attestent des films tels que Game of Death de Bruce Lee, L'Enfer des armes de Tsui Hark et Infernal Affairs d'Andrew Lau ou les œuvres complètes de Wong Kar-wai.

15 h 15 : Discussion et Pause

16 h : Des dangers potentiels de la « version réalisateur »

Jonathan ROSENBAUM (Chicago Reader)

L'invention de la « version réalisateur » permet de vendre deux fois le même produit au consommateur. Superficiellement, le mythe à l'œuvre est que chaque film a deux versions, une bonne et une mauvaise. En réalité, il sous-entend que chaque film a au moins deux versions, une bonne et une meilleure. Promenade à travers des films de Raoul Ruiz, Abbas Kiarostami, Orson Welles, Joseph Losey, Ridley Scott ou Jacques Rivette.

17 h 15 : Discussion

19 h : Projection : L'Amour fou (1968) de Jacques Rivette

Vendredi 2 février

Président de séance : **Guy CHAPOUILLIÉ** (professeur et directeur - Esav/Toulouse 2)

10 h : La version réalisateur comme attraction des éditions DVD

Laurent LE FORESTIER (Amiens)

La mention « version réalisateur » est souvent une labélisation outrancière, qui concerne principalement des films relevant de ce que l'on appelle le cinéma postmoderne. Une partie du cinéma contemporain, sur le plan esthétique, relève de l'attraction (dans tous les sens du terme), et sa diffusion en DVD amplifie ce phénomène en proposant des scènes autonomes, détachables.

10 h 45 : Pause

11 h : Singulier, pluriel : de quelques conséquences de la forme d'existence numérique au cinéma

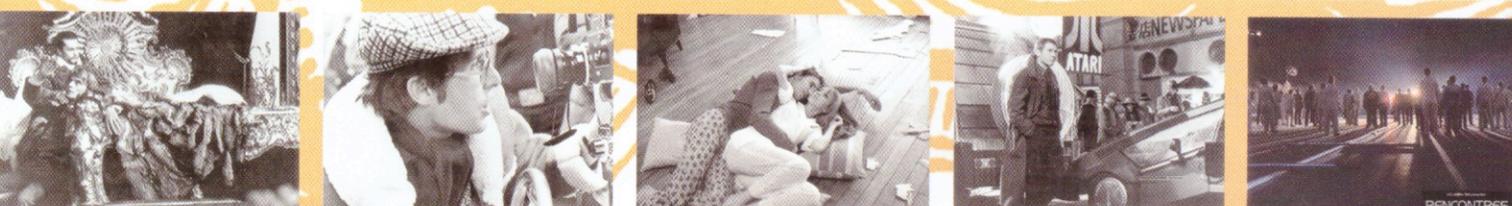
Leonardo QUARESIMA (Udine)

Au-delà de la question des « versions réalisateur », le DVD a affirmé une situation de multiplicité généralisée. Non seulement l'acheteur peut acquérir un film en plusieurs versions, mais il reçoit des instruments, aussi bien pour la bande image (les formats) que pour la bande son (langues et sous-titres), qui lui permettent de construire lui-même plusieurs versions du même film. Le numérique semble changer radicalement l'idée de cinéma, fondée sur la notion de film singulier.

11 h 45 : Discussion

12 h 30 : Clôture

Michel MARIE (Paris 3) et **Christophe GAUTHIER** (La Cinémathèque de Toulouse)



En France, malgré des précédents européens comme la reconstitution posthume du *Ludwig* de Luchino Visconti en 1983, le terme anglais *director's cut* s'est imposé à partir des années 80 avec la ressortie de films américains comme *Blade Runner* de Ridley Scott dans un montage revendiqué par le réalisateur : on apprenait que ces films que l'on avait attribués pleinement à leur metteur en scène avaient dû leur forme à la société de production. D'emblée, pourtant, le terme de « *director's cut* » a une visée commerciale puisque les compagnies de production et de distribution y trouvent un argument de vente pour relancer la carrière d'un film.

Cerner la notion de *director's cut* n'est pas si simple et les questions abondent. Le « montage du réalisateur » a-t-il bien existé, entièrement terminé, tel qu'on nous le présente ? Comment tracer la démarcation avec l'exercice tardif de son droit de repentir par le réalisateur (lequel peut livrer plusieurs montages sans qu'ils s'opposent à une hypothétique « version producteur »), ou avec l'exhumation de moutures de travail qui ne sont que l'approximation plus ou moins lointaine du montage rêvé que le réalisateur n'a jamais pu mener à terme ? La version du réalisateur est-elle invariablement « meilleure » que celle du producteur ? Peut-on parler d'une « version réalisateur » quand un cinéaste-producteur remonte un film pour lequel il avait cédé aux pressions du distributeur ou à celles des délais de livraison ?

Ce colloque se penchera sur les implications diverses de la multiplication des « versions réalisateur » depuis vingt-cinq ans, sans oublier de remonter en arrière pour la situer dans un contexte historique plus large. Il proposera des études de cas. Il abordera les aspects économiques et juridiques, variables d'un pays à l'autre. Il s'interrogera sur le lien entre les « versions réalisateur » et les modes de diffusion seconds des films : télévision, VHS, DVD. L'identité mouvante des films pose enfin des questions aux cinémathèques comme aux chercheurs et aux enseignants : quand la nouvelle version s'impose, ne faut-il pas, par un curieux renversement, préserver et rendre accessible la précédente ? Et, lorsqu'on analyse un film, faut-il commenter une seule version, ou la pluralité des versions ?

Responsables scientifiques du colloque

Michel MARIE et **François THOMAS**, professeurs à l'université Paris 3

Intervenants

Jean-Pierre BERTHOMÉ, professeur émérite à l'université Rennes 2

Dominique BOUGEROL, docteur en sciences juridiques de l'université de Poitiers

Erwan CADORET, doctorant et enseignant à l'université Paris 3

Kira KITSOPANIDOU, docteur en études cinématographiques, enseignante à Paris 1, Paris 3 et Paris 8

Laurent LE FORESTIER, maître de conférences à l'université d'Amiens

Isabelle MARINONE, docteur en études cinématographiques, Ater à Paris 3

Frédéric MONVOISIN, doctorant et enseignant à l'université Paris 3

Leonardo QUARESIMA, professeur à l'université d'Udine, Italie

Fernão RAMOS, professeur à l'Universidade Estadual de Campinas (Unicamp), Brésil

Jonathan ROSENBAUM, critique du *Chicago Reader*, auteur de nombreux livres dont *Movie Wars : How Hollywood and the Media Conspire to Limit What Films We Can See*

Cinémathèque de Toulouse

69, rue du Taur - 31000 Toulouse

Renseignements et inscriptions : 05.62.30.30.10

www.lacinemathequedetoulouse.com